

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAINNADES

SOULAC-SUR-MER

VILLE

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine certifie que le prélèvement
d'eau destinée à la baignade effectué le : **01/07/2025** a révélé, après analyse, une

Eau de bonne qualité pour la baignade *

Résultat(s) détaillé(s) de la saison

Date du prélèvement	18/06/2025	01/07/2025
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	<15	<15
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	<15	<15
Interprétation	Bon (*)	Bon (*)

Qualification d'un prélèvement	Bonne qualité	Qualité moyenne	Mauvaise qualité
Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)	<= 100	> 100 et <= 370	> 370
Escherichia Coli (UFC/100 ml)	<= 100	> 100 et <= 1000	> 1000

*	Eau de bonne qualité	High - quality water	Zum baden gut geeignetes wasser	Agua de buena calidad
**	Eau de qualité moyenne	Average quality water	Zum baden noch geeignetes wasser	Agua de calidad intermedia
***	Eau de mauvaise qualité	Low quality water	Zum baden nicht geeignetes wasser	Agua de mala calidad

Classement de l'année 2024 : Excellent



Signé à Bordeaux le 8 juillet 2025
L'ingénieur d'études sanitaires



JULIEN LAUQUE

----- Durant la saison balnéaire, ce présent document doit être obligatoirement affiché à proximité immédiate de l'eau de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----Site internet: baignades.sante.gouv.fr